



## La direction chamboule notre Protection Sociale à ST France. Que cherche-t-elle ?

### Vigilance pour le maintien des points forts de notre régime

30/11/2017

Jusqu'en juin 2017 notre système de protection sociale, 'Frais de Santé' et 'Gros Risques', était « piloté » par la Commission Prévoyance nationale ST France qui était formée de membres expérimentés des 4 organisations syndicales représentatives à ST et de la direction ST France. L'AG2R était depuis 2005 l'interlocuteur unique de la Commission Prévoyance en tant que Conseil, Gestionnaire et Assureur (porteur de risques).

**Tous les intervenants extérieurs et la direction elle-même l'ont souligné :** 'on a un régime qui est **qualifié de très bon niveau, les comptes sont biens gérés**' et la Commission Prévoyance a su gérer les évolutions de nos régimes « famille et solidaire sans options » dans la durée.

**Mais surprise le 23/06/2017, du jour au lendemain, la direction n'est plus satisfaite.**

Ensuite, par plusieurs opérations successives, elle décide d'un changement complet.

**Et nous nous retrouvons dans la situation suivante, à compter de janvier 2018 :**

- **La direction a introduit un Conseil/Courtier : Gras-Savoie**, filiale française du groupe international Willis Towers Watson ;
- **Elle a choisi Gras-Savoie comme gestionnaire de nos régimes ;**
- **Elle a remplacé l'AG2R par un autre organisme paritaire Malakoff-Médéric, comme porteur de risques.**

La CGT s'est prononcée contre ces changements précipités et sans justification sérieuse.

**Cette précipitation de la direction** à « remettre en cause » le prestataire paritaire actuel AG2R et le travail commun de gestion de nos régimes mené avec les représentants du personnel depuis plus de 12 ans, indique-t-il une nouvelle vision de ST ?

**S'agit-il de pures questions financières ?, (voir encart) ; D'une action « du corporate » ?; D'un prémice à la remise en question de nos régimes ?; Ce n'est pas clair.**

**Pour commencer, l'arrivée du Conseil/Courtier international et Gestionnaire Gras-Savoie, introduit une société privée à but lucratif dans notre protection sociale.**

Ce conseil externe, qui nous dit ce qu'on doit penser, ne connaît pas l'histoire de notre système « famille et solidaire sans option ». Il est un **intermédiaire supplémentaire**, éloignant les représentants des salariés de la gestion concrète de notre protection sociale. Une gestion qui sera donc plus **opaque**. Ceci signifiera aussi de la **bureaucratie et des coûts supplémentaires, coûts payés in fine par les salariés.**

**Au-delà, la grande question est : que va-t-il advenir de nos régimes ?**

Au début, comme toujours, rien ne change. Il peut même y avoir quelques améliorations, des « cadeaux de bienvenue », comme lors de tout appel d'offre. Mais il faut voir plus loin ...

En effet, en 2018, seront examinées les '**évolutions des possibles**' de notre système.

**La CGT estime que plusieurs points de notre système sont très positifs pour les salariés, notamment :**

- La même couverture de qualité pour tous sans option ;
- Une cotisation 'Frais de Santé' proportionnelle aux revenus, (sur TA et TB) ;
- La couverture de toute la famille ;
- La participation de ST au financement, (à au moins 50% pour la Santé et 65% pour la Prévoyance).

**La plus grande vigilance est donc nécessaire.**

# LES POINTS TRES UTILES DE NOTRE REGIME SANTE

Il y a des points de notre régime qui sont très **UTILES** pour **NOTRE SANTE**, d'autant plus dans un contexte où les politiques gouvernementales réduisent la solidarité représentée par la Sécurité Sociale. :

## Le même régime pour tous et toutes

Tous les salarié-e-s, quels que soit leur catégorie professionnelle, bénéficient des mêmes garanties et prestations correctes, sans options.

Un système par options aboutit à ne pas couvrir correctement une partie des salariés. Seuls ceux qui peuvent se les payer pourraient se faire soigner correctement. De plus dans un tel système, les options ne sont payées que par le salarié sans contribution de ST

## Des cotisations qui tiennent compte des salaires

L'entreprise participe à 50% minimum aux cotisations

Nos cotisations sont partiellement proportionnelles à nos revenus, comme pour la Sécurité Sociale, pour permettre à tous de se soigner suivant ses besoins ;

Même pour les plus hauts salaires, compte-tenu de la participation employeur, le rapport coût/prestations est bon

## Une couverture familiale-

Notre régime couvre toute la famille, incluant conjoint et enfants, sans cotisation optionnelle individuelle supplémentaire ;

## Une question financière ? Pour ST, est-ce laisser « le déficit » à l'ancien porteur de risques ? :

**Le 07/11/2017 la direction nous informe avoir choisi Malakoff-Médéric comme nouveau porteur de risques.**

**Par là même elle laisse – c'est la loi - les 15.6M€ de « déficit 2016 » du 'Gros Risque' à l'assureur actuel l'AG2R.** Or ce déficit est aussi de la responsabilité de ST qui jusqu'en 2016 refusait toute hausse des cotisations alors que le compte était déficitaire suite à de fortes sinistralités (décès, invalidités).

## La « face cachée »

- En juin 2017, la direction s'était plainte de la partialité de l'AG2R car ils étaient à la fois Conseil, Gestionnaire et porteur de risques. Aujourd'hui GRAS-SAVOYE est à la fois conseil et gestionnaire.
- De gré ou de force toutes les personnes qui suivaient le dossier pour la direction, et qui avaient « l'historique et la culture de la protection sociale ST France », avec nos garanties famille et solidaire sans options -qui sont notre richesse-, sont parties de mi-2015 à juin 2017, et la direction a laissé se détériorer l'interface DRH ST / AG2R avec de nouveaux intervenants sites non formés.
- Depuis le 01/07/2017, avec l'arrivée de la nouvelle responsable « Rémunération Avantages Sociaux ST France », la direction est « amnésique » sur toutes ces périodes passées.
- La personne chargée de piloter le dossier ST chez Malakoff-Médéric était « directrice de clientèle » chez GRAS-SAVOYE jusqu'en août 2017.
- Nous attendons toujours les Bilans définitifs 'Frais de Santé' et 'Gros risques' de Malakoff-Médéric pour les ST Ericsson.

**ATTENTION: En 2018**, la direction (avec le support du Conseil/Courtier international GRAS-SAVOYE) et la Commission Prévoyance nationale ST, **« doivent travailler 'aux évolutions des possibles' »**. Il est important que vous nous remontiez vos souhaits ou problèmes.

Membres CGT de la Commission Prévoyance Nationale ST:

Site :	Nom :	Téléphone :
Crolles 1	Lionel FAVRE, éq. 2	04.76.92.5164.
	Serge SAHAGUIAN, éq. journée	04.76.92.5784.
Crolles 2	Sylvie CHEVANCE, éq. 5 « week-end nuit »	04.76.92.2473.
Grenoble	Guy CHAMBONNIERE	04.76.58.5461.
Rousset	Georges FARRANDO	04.42.68.7163.